

Statistiques sectorielles et information

# PROFIL DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

DE LANAUDIÈRE

MRC DE L'ASSOMPTION

Québec 

## TABLE DES MATIÈRES

*Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière au (450) 589-5781.*

*ISBN 2-550-38230-7 (versions cédérom et papier)  
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002  
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2002*

***Nous remercions les personnes et organismes qui ont collaboré à cette publication***

***Collaborateurs***

*Mathieu Frégault, conseiller  
Centre local de développement*

*Jean Langelier, aménagiste  
MRC L'Assomption*

*Réal Turgeon, producteur agricole  
Comité consultatif agricole*

***Rédaction***

*Ghalia Chahine, stagiaire en aménagement et développement rural  
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

*Janick Choquette, conseiller en gestion et économie régionale  
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

***Géomatique, statistiques et cartographie***

*Bernard Arpin, technologiste agricole  
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

***Traitement des textes et mise en page***

*Jeanne Rivard, agente de secrétariat  
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

*Carole Larouche, agente de secrétariat  
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

### ***Coordination de l'édition***

*Louise Cossette, agente d'information  
MAPAQ, direction régionale de Montréal-Laval-Lanaudière*

### ***Révision***

*Sylvie Clavel, réviseure  
MAPAQ, direction des communications*

## **TABLE DES MATIÈRES**

<i>Table des matières</i>	v
<i>Liste des tableaux</i>	vii
<i>Liste des figures</i>	viii
<i>Introduction</i>	1
<i>Notes aux lecteurs et lectrices</i>	2

## **CHAPITRE 1 → LES RESSOURCES**

<i>1.1 Les ressources agricoles</i>	3
<i>1.1.1 L'espace agricole</i>	3
<i>a. Base territoriale</i>	3
<i>b. L'évolution dans le temps de la zone agricole</i>	3
<i>1.2. La composition de l'espace agricole : quelques indicateurs intéressants</i>	10
<i>a. L'indicateur du contrôle du territoire (possédé versus loué)</i>	10

## **CHAPITRE 2 → LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LA MRC DE L'ASSOMPTION**

<i>2.1 L'agriculture dans la MRC de L'Assomption</i>	16
<i>a. Le nombre d'exploitations</i>	17
<i>b. La superficie</i>	17
<i>2.2 L'économie agricole</i>	19
<i>a. Le capital agricole</i>	19
<i>b. Le salaire agricole</i>	20
<i>c. Les revenus agricoles déclarés</i>	20
<i>2.3 Les productions</i>	22
<i>a. Les productions végétales</i>	22
<i>b. Les productions animales</i>	23

## **CHAPITRE 3 → LES PRODUCTIONS AGRICOLES**

3.1	<i>Les tendances</i>	25
3.1.1	<i>Les productions végétales</i>	25
3.1.2	<i>Les productions animales</i>	27
A.	<i>La production laitière</i>	27
B.	<i>Production porcine</i>	28
	<i>Maternité</i>	28
	<i>Engraissement</i>	28
C.	<i>Poulets à griller</i>	29
D.	<i>Production bovine</i>	29
E.	<i>Production équine</i>	30
a)	<i>L'environnement</i>	30

## **CHAPITRE 4 → LA TRANSFORMATION, LA DISTRIBUTION ET LA RESTAURATION – ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION**

4.1	<i>Les forces</i>	33
4.2	<i>Les faiblesses</i>	34
4.3	<i>Les défis</i>	35

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

<i>Références bibliographiques</i>	36
------------------------------------	----

## **SITES INTERNET**

<i>Site internet</i>	37
----------------------	----

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Pourcentage du territoire municipal zoné agricole (1999)	4
Tableau 2 - Pertes ou gains territoriaux de la zone agricole entre 1986 et 1999	5
Tableau 3 - Taille de la zone agricole de chaque MRC par rapport à celle de la région	5
Tableau 4 - Densité de population par hectare dans la région	7
Tableau 5 - Répartition des terres selon le classement ARDA par municipalité	7
Tableau 6 - Évaluation du taux de location dans la MRC de L'Assomption	10
Tableau 7 - Évaluation du taux d'occupation de la zone agricole de la MRC	11
Tableau 8 - Classement des sols	16
Tableau 9 - Évolution du nombre d'exploitations agricoles - MRC de L'Assomption	17
Tableau 10 - Superficie - MRC de L'Assomption	18
Tableau 11 - Capital agricole - MRC de L'Assomption	19
Tableau 12 - Valeur moyenne des fermes - MRC de L'Assomption	19
Tableau 13 - Salaires versés annuellement - MRC de L'Assomption	20
Tableau 14 - Revenus déclarés - MRC de Lanaudière	21
Tableau 15 - Principales utilisations des superficies exploitables - MRC de L'Assomption	22
Tableau 16 - Principales productions animales - MRC de L'Assomption	23
Tableau 17 - Exploitations et productions végétales	25
Tableau 18 - Classement des productions horticoles de la MRC de L'Assomption	26
Tableau 19 - Production laitière - MRC de L'Assomption	27
Tableau 20 - Structure des fermes en production laitière 1997	27
Tableau 21 - Exploitations porcines et porcs en inventaire	28
Tableau 22 - Exploitations - Poulets à griller et production annuelle	29
Tableau 23 - Exploitations et productions bovines	29
Tableau 24 - Exploitations et production chevaline	30

## **LISTE DES FIGURES**

<i>Figure 1 - Zone agricole – MRC L'Assomption</i>	<i>12</i>
<i>Figure 2 - Classement ARDA des sols – MRC L'Assomption</i>	<i>13</i>
<i>Figure 3 - Séries pédologiques – MRC L'Assomption</i>	<i>14</i>
<i>Figure 4 - Occupation du territoire – MRC L'Assomption</i>	<i>15</i>
<i>Figure 5 - Entreprises agricoles – MRC L'Assomption</i>	<i>24</i>
<i>Figure 6 - Productions agricoles – MRC L'Assomption</i>	<i>32</i>

*N.B. - Les cartes incluses dans ce profil sont fournies à titre informatif et n'ont aucune valeur légale.*

## INTRODUCTION

L'industrie bioalimentaire est l'un des secteurs économiques des mieux documentés. Les sources sont nombreuses et souvent contradictoires. Il devient de plus en plus difficile de se donner une vision d'un secteur d'activité aussi complexe et dynamique. Lors de la rédaction de ce profil, notre première tâche a donc été de synthétiser l'information et d'en tirer une vision d'ensemble, ce qui a eu l'avantage de chiffrer l'évolution du secteur et de simplifier l'analyse pour ceux qui ne sont pas des spécialistes du domaine.

Par ailleurs, l'agriculture évolue à un rythme sans précédent. Le *Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière* décrit la situation à un moment précis. Il pourra servir de base à une réflexion stratégique sur le secteur bioalimentaire. Il sera un outil essentiel à l'élaboration de plans d'action et à la définition de perspectives de développement.

Le *Profil* comprend trois parties, la première porte sur l'industrie bioalimentaire au Québec, la seconde sur l'industrie bioalimentaire de Lanaudière (les parties I et II sont regroupées dans le document synthèse). La troisième partie traite de l'industrie bioalimentaire pour chaque MRC de Lanaudière. Elle regroupe six brochures, soit une par MRC.

En terminant, le document dans son ensemble a été réalisé pour tous ceux et toutes celles qui s'intéressent au développement du bioalimentaire dans la région de Lanaudière.

Nous souhaitons qu'il soit abondamment utilisé.

## **NOTES AUX LECTEURS ET LECTRICES**

Au moment de la rédaction, trois principales sources de statistiques étaient disponibles : le *Recensement de l'agriculture de 1996* de Statistique Canada, les *Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles* du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) 1995, 1997 et l'Institut de la Statistique du Québec.

Statistique Canada procède une fois par cinq ans à un recensement de l'agriculture. Ce recensement porte sur toutes les caractéristiques des fermes (nombre de fermes, superficies cultivées, utilisation du sol, pratiques de gestion des terres, etc.) et sur les exploitants (profil des hommes et des femmes qui gèrent les fermes).

De son côté, le MAPAQ procède à l'enregistrement des exploitations agricoles au Québec. L'information recueillie permet, entre autres, d'établir un portrait complet et détaillé de la clientèle du Ministère. L'enregistrement des exploitations agricoles s'effectue sur une base volontaire, mais demeure la première condition pour l'obtention de toute aide technique ou financière de la part du Ministère. L'inventaire complet est fait une fois à tous les trois ans. Cet inventaire est encore l'outil le plus pratique pour suivre l'évolution de l'agriculture régionale.

Quant à l'Institut de la Statistique du Québec, elle estime sur une base annuelle l'évolution des principales productions en collaboration avec les fédérations spécialisées.

Une mention additionnelle mérite d'être faite au sujet de la législation régissant la protection du territoire et des activités agricoles. À cause de son entrée en vigueur récente (21 juin 2001) la loi modifiant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et d'autres dispositions législatives (loi 184), ainsi que les orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles révisées ne sont pas mentionnées dans le présent document. Il serait donc important que le lecteur tienne compte de ces nouvelles dispositions et ajustements législatifs en considérant le territoire zoné agricole dans la région.

En terminant, dans le seul but d'alléger le texte, le masculin est utilisé dans ce document.

### **1.1 LES RESSOURCES AGRICOLES**

#### **1.1.1 L'ESPACE AGRICOLE**

##### **A. BASE TERRITORIALE**

La MRC de L'Assomption est constituée de sept municipalités (Charlemagne, Le Gardeur, Repentigny, Saint-Sulpice, L'Assomption et L'Épiphanie ville et paroisse). Avec une superficie totale de 26 516 hectares, la MRC de L'Assomption représente près de 4,3 % du territoire lanauois. En 1999, la population de la MRC est estimée à 106 693 personnes, soit près de 26,9 % de la population lanauoise.

Une double réalité prédomine dans la MRC de L'Assomption, qui vacille entre le portrait de la MRC des Moulins et celui de la MRC de D'Autray. D'une part, il y a l'urbanisation, fortement présente dans les municipalités situées dans le sud de la MRC (Charlemagne, Le Gardeur et Repentigny), qui est due à la proximité de Montréal. D'autre part, l'espace et l'activité agricole constituent les principales composantes des quatre autres municipalités de la MRC (Saint-Sulpice, L'Assomption, L'Épiphanie ville et paroisse).

##### **B. L'ÉVOLUTION DANS LE TEMPS DE LA ZONE AGRICOLE**

En 1999, la zone agricole de la MRC de L'Assomption est estimée à 19 723 hectares.

En d'autres termes :

74,4 % du territoire de la MRC est zoné agricole (Figure 1);

9,5 % de la zone agricole de la région de Lanaudière se trouve dans la MRC de L'Assomption;

✓ 48,5 % de la zone agricole de la MRC se trouve dans la ville de L'Assomption.

Le tableau 1 résume l'importance de la zone agricole décrétée par rapport à la superficie totale de chacune des sept municipalités de la MRC de L'Assomption.

**Tableau 1 - Pourcentage du territoire municipal zoné agricole (1999)**

<i>Territoire</i>	<i>Superficie totale du territoire municipal (ha)</i>	<i>Zone agricole décrétée (ha)<sup>1</sup></i>	<i>%</i>
<i>L'Assomption<sup>2</sup></i>	<i>10 008</i>	<i>9 270</i>	<i>92,6</i>
<i>L'Épiphanie (ville)</i>	<i>246</i>	<i>24</i>	<i>9,7</i>
<i>L'Épiphanie (paroisse)</i>	<i>5 532</i>	<i>4 256</i>	<i>76,9</i>
<i>Saint-Sulpice</i>	<i>3 699</i>	<i>2 429</i>	<i>65,7</i>
<i>Repentigny</i>	<i>2 442</i>	<i>260</i>	<i>10,6</i>
<i>Le Gardeur</i>	<i>4 400</i>	<i>3 484</i>	<i>79,2</i>
<i>Charlemagne</i>	<i>189</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b><i>MRC DE L'ASSOMPTION</i></b>	<b><i>26 516</i></b>	<b><i>19 723</i></b>	<b><i>74,4</i></b>

Source : [www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html](http://www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html) (octobre 1999) et CPTAQ

Il apparaît que la zone agricole de la MRC occupe près de 75 % du territoire de la MRC. Trois municipalités possèdent très peu ou pas de territoire agricole, soit Charlemagne, Repentigny et la ville de L'Épiphanie.

### ***Les gains***

Depuis la révision de la zone agricole en 1990-1991, certaines fluctuations de la superficie totale zonée agricole ont été observées. Celle-ci s'est finalement stabilisée autour de 19 723 hectares en 1999.

De façon générale, la variation de la zone agricole est négative entre 1991 et 1999, sans gains réels.

### ***Les pertes***

Entre 1986 et 1999, la MRC de L'Assomption affiche 16,9 % des pertes régionales en terres agricoles. La perte de 2 255 hectares équivaut à une baisse de 10,3 % du territoire agricole de la MRC.

Ces statistiques deviennent d'autant plus éloquentes quand on considère les variations notées dans les autres MRC de la région pour la même période (tableau 2).

---

<sup>1</sup> Les chiffres pour chaque municipalité sont un estimé basé sur les données 1993 de la CPTAQ.

<sup>2</sup> Fusion de la ville de L'Assomption et de la paroisse de Saint-Gérard-Majella au printemps 2000.

**Tableau 2 - Pertes ou gains territoriaux de la zone agricole entre 1986 et 1999<sup>3</sup>**

	1986	1991	1993	1999	Variation (ha)	% variation par MRC	% des pertes par rapport à la région (1986-1999)
<b>L'Assomption</b>	21 978	19 825	19 447	19 723	-2 255	-10,3	-16,9
<b>D'Autray</b>	76 146	73 512	73 490	73 617	-2 529	-3,3	-19,0
<b>Joliette</b>	34 218	32 588	32 520	32 617	-1 601	-4,7	-12,0
<b>Matawinie</b>	20 907	20 842	20 842	21 671	764	3,7	5,7
<b>Montcalm</b>	46 528	43 874	43 877	44 266	-2 262	-4,9	-17,0
<b>Les Moulins</b>	20 102	14 655	14 655	14 670	-5 432	-27,0	-40,8
<b>LANAUDIERE</b>	219 879	205 296	204 831	206 564	-13 315	-6,1	100

Source : CPTAQ, 1986, 1991, 1993 et 1999

La variation régionale se situant autour de -6,1 %, dans le cas de la MRC de L'Assomption. Elle représente le second taux le plus élevé de pertes territoriales par MRC (10,3 %) après celui de la MRC des Moulins (27 %).

Ces pertes deviennent d'autant plus importantes lorsque l'on considère que cette MRC possède la seconde plus petite zone agricole de la région.

**Tableau 3 - Taille de la zone agricole de chaque MRC par rapport à celle de la région**

	Zone agricole (ha)	MRC/région (%)
<b>L'Assomption</b>	19 723	9,5
<b>D'Autray</b>	73 617	35,6
<b>Joliette</b>	32 617	15,8
<b>Matawinie</b>	21 671	10,5
<b>Montcalm</b>	44 266	21,4
<b>Les Moulins</b>	14 670	7,1

Source : CPTAQ 1999

<sup>3</sup> Afin de faciliter la consultation des données sur la zone agricole, la zone de la municipalité de Saint-Thomas a été intégrée dans les superficies agricoles de la MRC de Joliette dès 1986, même si le transfert a, en réalité, eu lieu au début des années 90.

## Commentaires sur l'évolution de la zone agricole

Sur le plan territorial, la zone agricole de la MRC de L'Assomption apparaît comme étant un espace assez homogène et continu. Elle ne souffre pas de mitage chronique par des poches de zones blanches/urbaines.

Ceci étant dit, il importe d'apporter quelques nuances à ce constat préliminaire.

### Commentaire 1 – Dézonage massif et volumineux :

La MRC de L'Assomption est la seule à avoir plusieurs municipalités ayant très peu ou pas de zone agricole (ville de L'Épiphanie, Repentigny et Charlemagne).

Plus de 25,6 % du territoire de L'Assomption est zoné « blanc ». La zone blanche occupe plus de :

- 7,4 % de la municipalité de L'Assomption;
- 90,3 % de la ville de l'Épiphanie;
- 23,1 % de la paroisse de L'Épiphanie;
- ✓ 34 % de la municipalité de Saint-Sulpice;
- ✓ 89,4 % de la municipalité de Repentigny;
- ✓ 20,8 % de la municipalité de Le Gardeur;
- ✓ 100 % de la municipalité de Charlemagne.

Par ailleurs, un important contraste existe entre la portion du territoire située au sud-ouest de la MRC et le reste de cette dernière (Figure 60-3). La zone agricole a été complètement éliminée de cette portion du territoire de la MRC, créant ainsi une des superficies blanches continues les plus massives et les plus volumineuses de la région de Lanaudière (Repentigny, Le Gardeur et Charlemagne).

### Commentaire 2 - Densité de la population :

Légèrement derrière la MRC des Moulins, qui affiche une densité de population de 4,2 personnes/hectare, la densité de population de la MRC de L'Assomption se situe autour de 4,0 personnes/hectare. La moyenne régionale est de 0,6 personne/hectare.

**Tableau 4 - Densité de population par hectare dans la région**

	<i>Superficie du territoire (ha)</i>	<i>Population en 1999 (n<sup>bre</sup>)</i>	<i>Densité de la population (pers./ha)</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>26 516</i>	<i>106 693</i>	<i>4,0</i>
<i>D'Autray</i>	<i>108 626</i>	<i>39 623</i>	<i>0,4</i>
<i>Joliette</i>	<i>41 885</i>	<i>54 624</i>	<i>1,3</i>
<i>Matawinie</i>	<i>338 664</i>	<i>44 091</i>	<i>0,1</i>
<i>Montcalm</i>	<i>71 462</i>	<i>40 072</i>	<i>0,6</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>26 344</i>	<i>111 553</i>	<i>4,2</i>
<i>LANAUDIERE</i>	<i>613 497</i>	<i>396 656</i>	<i>0,6</i>

Source : [www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html](http://www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html)

Cette importante concentration est essentiellement attribuable à la ville de Repentigny et à Charlemagne, où la fonction résidentielle prédomine. Résultat direct du phénomène connu de l'étalement urbain, ces banlieues de type « dortoir » ont massivement été agrandies durant les années 70 et quelque peu favorisées par l'importante période de dézonage qui a eu lieu entre la fin des années 80 et le début des années 90.

Commentaire 3 - Qualité des sols :

Près de 17 490 hectares de l'ensemble du territoire municipal de la MRC de L'Assomption sont classés 2 (64,8 % du territoire). De ces 17 490 hectares, 11 490 sont zonés agricoles, ce qui constitue une banque des meilleurs sols (tableau 5 et figure 2).

**Tableau 5 - Répartition des terres selon le classement ARDA par municipalité**

	<i>Charlemagne</i>	<i>Le Gardeur</i>	<i>Repentigny</i>	<i>St-Sulpice</i>	<i>L'Assomption</i>	<i>L'Épiphanie</i>	
	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>%</i>	<i>ville %</i>	<i>paroisse %</i>
<i>Classe 2</i>	<i>17,3</i>	<i>68,4</i>	<i>95,5</i>	<i>74,2</i>	<i>51,3</i>	<i>100</i>	<i>58</i>
<i>Classe 3</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>14,3</i>	<i>10,2</i>	<i>0</i>	<i>21,8</i>
<i>Classe 4</i>	<i>31,1</i>	<i>16,5</i>	<i>3,8</i>	<i>11,4</i>	<i>30,6</i>	<i>0</i>	<i>17,9</i>
<i>Classe 5</i>	<i>51,5</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Classe 7</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Classe 0</i>	<i>0</i>	<i>15</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>7,8</i>	<i>0</i>	<i>2</i>

Source : ARDA

Ce constat positif cache une réalité quelque peu favorable. Reposant essentiellement sur du sol classé 2, Repentigny se serait développée sur les meilleurs sols agricoles (Figure 3). On note aussi une telle perte des meilleurs sols au profit de la zone blanche

à Charlemagne (17 %), Le Gardeur, dans la ville de L'Épiphanie et dans le village de L'Assomption.

#### Commentaire 4 - Axes de développement urbain

Les cours d'eau ont historiquement constitué l'épine dorsale des développements urbains. Cette réalité est facilement repérable dans le cas de la MRC de L'Assomption. Le « Y » que forment la rivière L'Assomption et la rivière L'Achigan indique clairement le tracé ou l'axe urbain de la MRC.

En considérant une évolution naturelle des noyaux urbains, cet axe fluvial, jumelé à la proximité des poches « blanches », peut devenir un indicateur de l'évolution future de la zone blanche.

Lors d'une planification éventuelle de la zone verte, il importe donc de considérer cet axe comme étant fragile et de prévoir des mesures qui prennent en considération cette réalité afin d'éviter la déstructuration envisageable des zones agricoles concernées.

#### *La mise en valeur*

Contrairement au phénomène provincial généralisé de consolidation des fermes et de diminution du nombre d'entreprises agricoles, le nombre d'entreprises agricoles de la rivière L'Assomption aurait augmenté de 3 % entre 1995 et 1997. Cette réalité serait intéressante à expliquer et à valoriser.

Plus de 70 % de la zone agricole de la MRC de L'Assomption est classée 2 ou 3

La MRC de L'Assomption jouit de conditions climatiques très favorables (périodes de croissance : 194-201 jours; périodes sans gel : 110-140 jours) à l'activité agricole.

À cela s'ajoute le fait qu'un dialogue existe entre le milieu agricole et le milieu municipal par l'intermédiaire du Comité consultatif agricole. En effet, le CCA a été impliqué activement dans la réalisation du schéma d'aménagement de la MRC adopté en mai 2001, notamment pour ce qui est du chapitre sur le territoire agricole et l'agriculture ainsi que sur l'évaluation des îlots déstructurés.

Ainsi, la croissance du nombre d'exploitations (phénomène unique dans la région) et la panoplie d'atouts naturels (sols et climat) de la MRC constituent des éléments de mise en valeur intéressants à retenir.

L'espace agricole dans la MRC de L'Assomption a été relativement bien préservé depuis les treize dernières années. Toutefois, il importe de garder en mémoire la perte massive d'excellents sols pour l'agriculture au profit du développement urbain dans le cas des municipalités de Repentigny, Charlemagne et Le Gardeur.

De façon générale, l'activité agricole jouit encore d'une base territoriale agricole importante et continue dans la MRC.

La mise en valeur de l'activité agricole dans la MRC de L'Assomption passe avant tout par une appréciation et une promotion active de l'activité agricole comme partie intégrante de la MRC, non seulement sur le plan social et économique, mais aussi sur le plan territorial.

## 1.2. LA COMPOSITION DE L'ESPACE AGRICOLE : QUELQUES INDICATEURS INTÉRESSANTS

### A. L'INDICATEUR DU CONTRÔLE DU TERRITOIRE (POSSÉDÉ VERSUS LOUÉ)

Un des indicateurs les plus révélateurs du niveau de stabilité et du potentiel de développement est le ratio des terres possédées *versus* les terres louées.

En effet, lorsque la proportion des superficies louées d'un territoire donné est trop élevée par rapport à celle des terres possédées, il est raisonnable de supposer que la spéculation ou tout autre facteur déstabilisateur y est pour quelque chose<sup>4</sup>.

Tableau 6 - Évaluation du taux de location dans la MRC de L'Assomption<sup>5</sup>

	<i>L'Assomption</i>	<i>Lanaudière</i>	<i>Poids relatif de L'Assomption par rapport à la région (%)</i>
<i>Superficie possédée (ha)</i>	<i>10 311</i>	<i>109 904</i>	<i>9,4</i>
<i>Superficie louée à</i>	<i>999</i>	<i>7 772</i>	<i>12,9</i>
<i>Superficie louée de</i>	<i>4 811</i>	<i>37 544</i>	<i>12,8</i>
<i>Superficie totale</i>	<i>14 124</i>	<i>139 676</i>	<i>10,1</i>
<i>TAUX DE LOCATION (louée de /sup. tot.) (%)</i>	<i>34,1</i>	<i>26,9</i>	<i>3,4</i>

Source : Fiches d'enregistrement 1997

L'estimé réalisé du pourcentage de la superficie totale exploitée sous location nous indique qu'il y aurait potentiellement **plus de 4 811 hectares instables** (34,1 % de la zone agricole exploitée de la MRC).

À cela s'ajoute le fait que la MRC détient **le pourcentage le plus élevé de terres sous location de la région**, devançant la moyenne régionale de plus de 7,2 %.

En supposant qu'un certain pourcentage de ces locations se fait entre agriculteurs (de la MRC et d'autres MRC de la région), il n'en reste pas moins que le milieu agricole de la MRC, même peu exploité, investit moins dans les terres en location et que la MRC ne profite pas nécessairement des retombées économiques de l'activité agricole qui s'y déroule.

<sup>4</sup> Il importe que le lecteur se réfère aux explications plus détaillées présentées à ce sujet dans le texte du document synthèse du Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, partie II.

<sup>5</sup> Un tableau complet regroupant les données pour les six MRC se trouve dans le texte du document synthèse du Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière, partie II.

Ainsi, l'instabilité du statut de ces terres rend celles-ci moins susceptibles de profiter d'investissements structurants en bâtiments et, surtout, elles deviennent moins attrayantes pour la mise sur pied de projets importants à long terme.

### *L'indicateur du dynamisme agricole*

Non seulement l'activité agricole structure-t-elle le territoire (utilisation du sol), mais elle façonne aussi la dynamique sociale et économique d'une MRC.

Avec plus de 74,4 % de la superficie totale du territoire de la MRC décrétée zone agricole, les divers acteurs possèdent une base territoriale fort intéressante à valoriser. L'étude du taux d'occupation d'une zone agricole permet de connaître le niveau d'utilisation actuelle du territoire (dynamisme), ainsi que d'entrevoir les besoins éventuels du milieu en termes de territoire (tableau 7 et figure 4).

**Tableau 7 - Évaluation du taux d'occupation de la zone agricole de la MRC**

	Superficie exploitée		Zone agricole		Taux d'occupation		Variation 1995-1997
	1995	1997	1995	1997	1995	1997	
<i>L'Assomption</i>	12 861	14 124	19 723	19 723	65,2 %	71,6 %	6,4 %
<i>D'Autray</i>	45 913	44 877	73 617	73 617	62,4 %	61,0 %	-1,4 %
<i>Joliette</i>	22 845	22 250	32 617	32 617	70,0 %	68,2 %	-1,8 %
<i>Matawinie</i>	15 062	13 187	21 671	21 671	69,5 %	60,9 %	-8,7 %
<i>Montcalm</i>	38 570	38 261	44 266	44 266	87,1 %	86,4 %	-0,7 %
<i>Les Moulins</i>	8 045	6 977	14 670	14 670	54,8 %	47,6 %	-7,3 %
<i>Lanaudière</i>	143 296	139 676	206 564	206 564	69,4 %	67,6 %	-1,8 %

Source : Fiches d'enregistrement 1997 (superficie) et CPTAQ (zone agricole)

L'étude du taux d'occupation de la zone agricole permet de démontrer que **le niveau de dynamisme a augmenté (6,4 %)** depuis 1995 dans la MRC de L'Assomption.

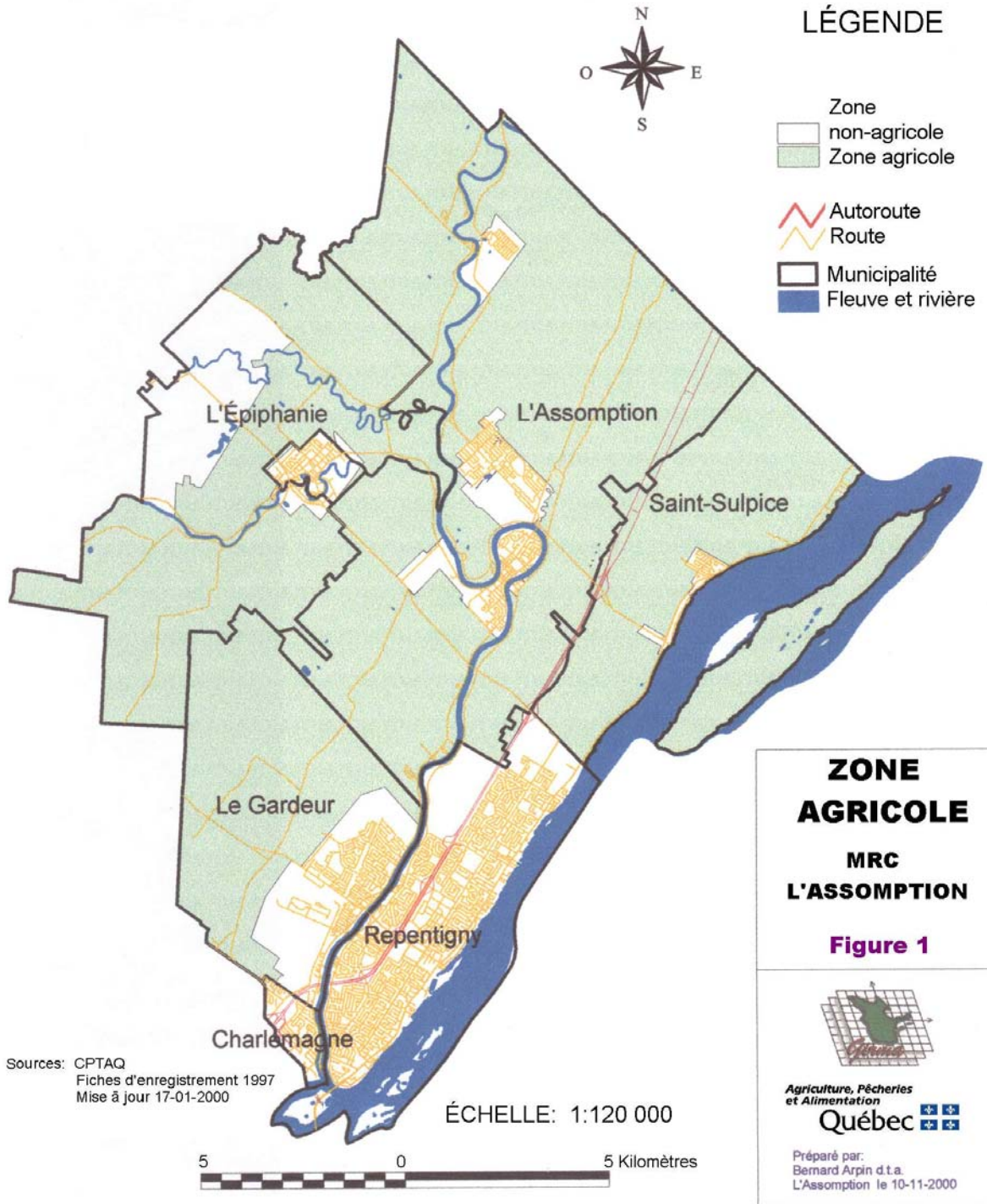
La hausse du niveau de dynamisme est symptomatique d'une utilisation grandissante de l'espace agricole disponible et, donc, d'un besoin grandissant en termes de terres.

Ce constat devient d'autant plus significatif lorsque l'on considère que le taux de location est particulièrement élevé dans cette MRC.

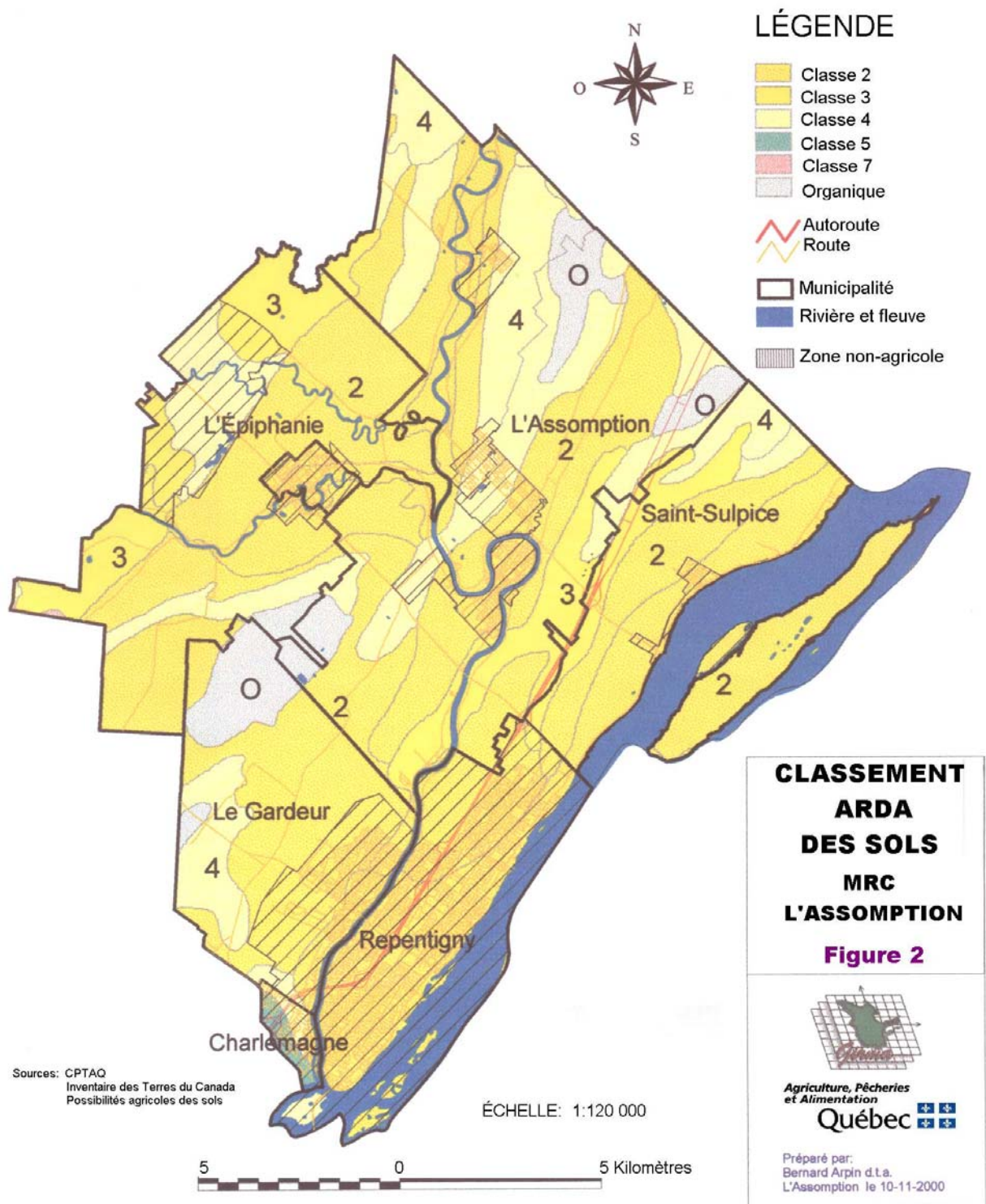
Une partie du dynamisme de la MRC pourrait être directement attribuable à la location et sous-entend une certaine **fragilité imperceptible** du milieu agricole de la MRC de L'Assomption.

Ainsi, il semble réaliste de projeter que le milieu agricole de L'Assomption profiterait grandement d'une attention particulière ainsi que d'un appui réel permettant au milieu lui-même de renouveler son dynamisme propre et de se donner de nouveaux objectifs de réussite.

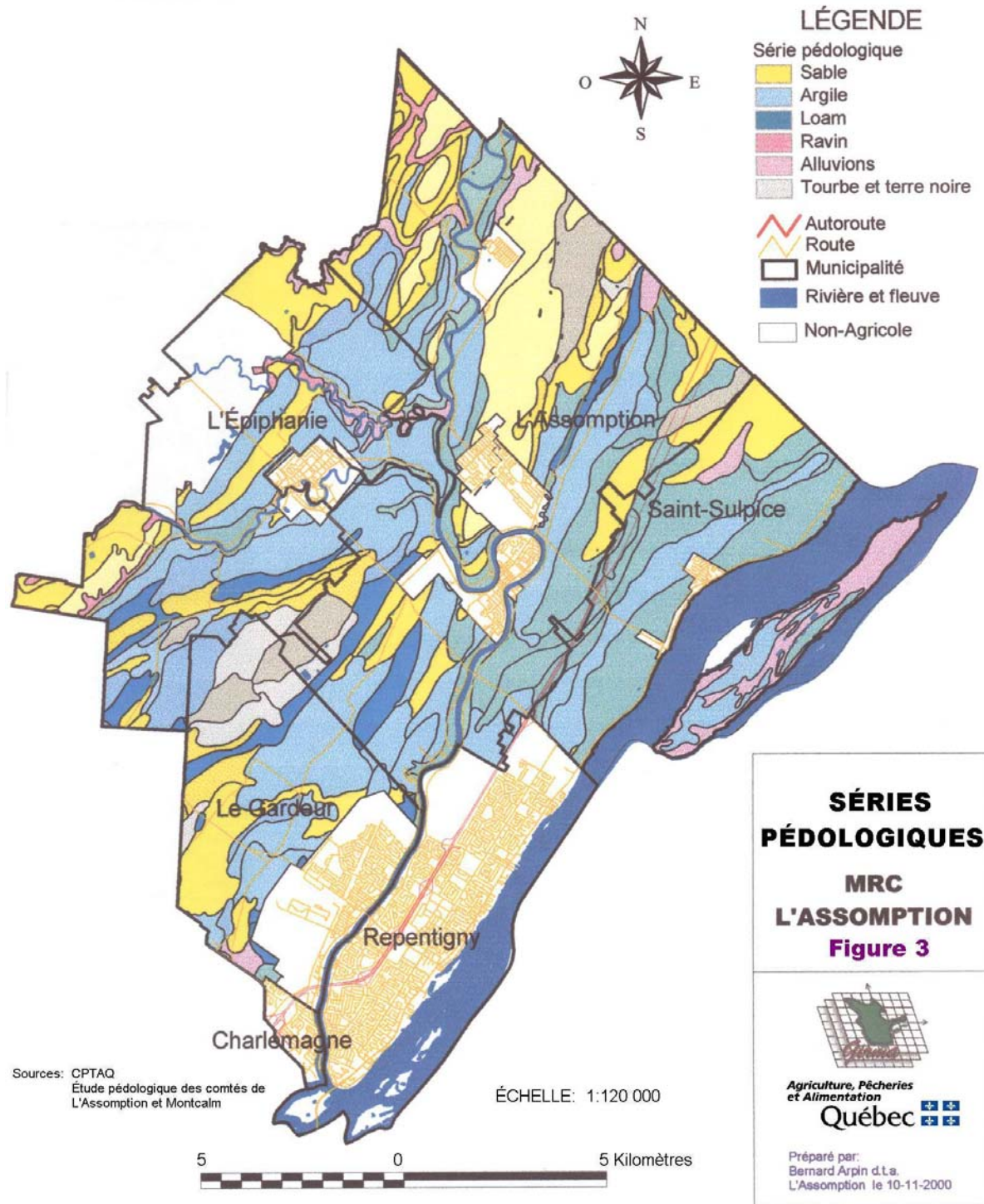
**Figure 1** Zone agricole – MRC L'Assomption



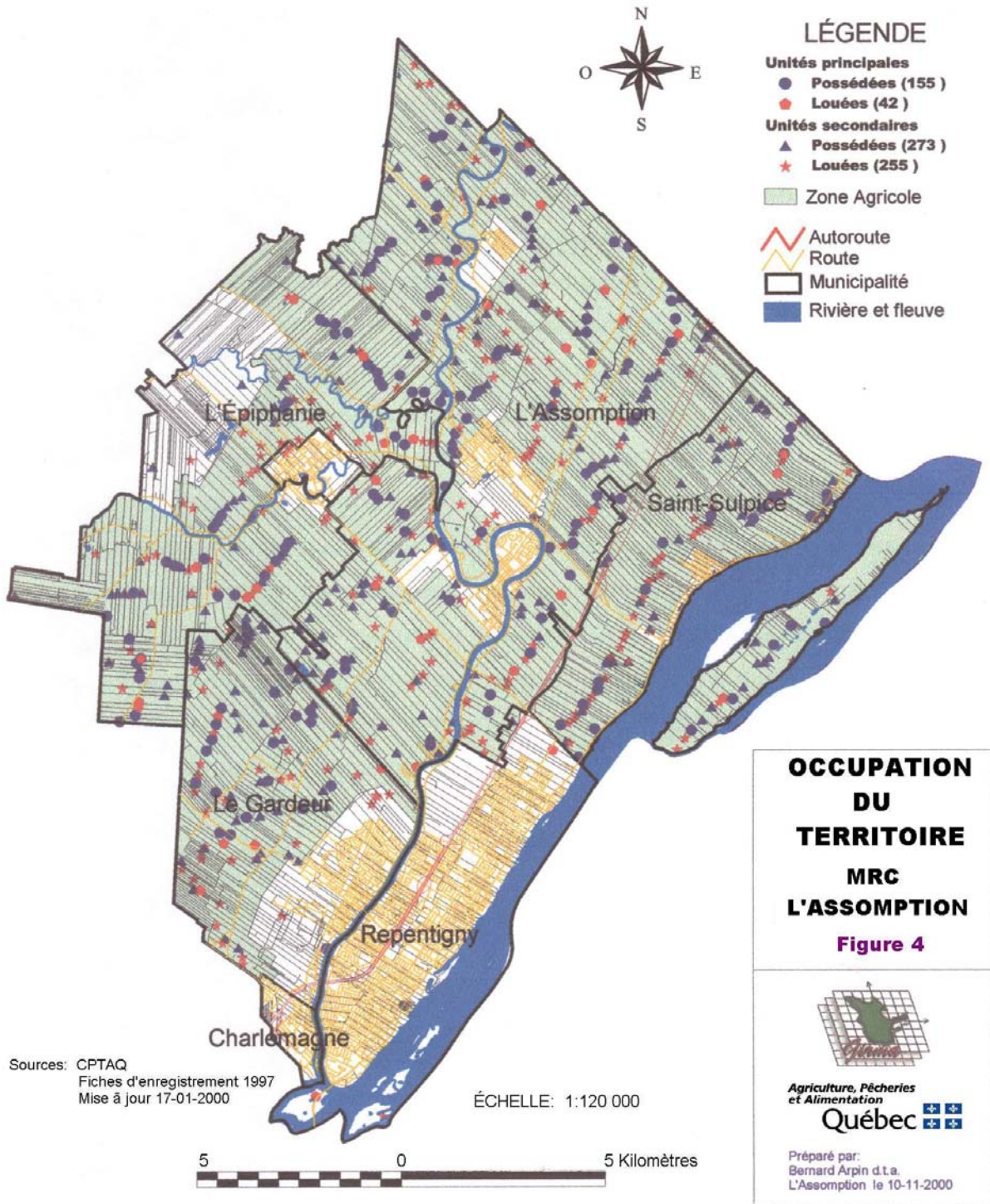
**Figure 2 Classement ARDA des sols – MRC L'Assomption**



**Figure 3** *Séries pédologiques – MRC L'Assomption*



**Figure 4 Occupation du territoire – MRC L'Assomption**



## **CHAPITRE 2 → LA PRODUCTION AGRICOLE DANS LA MRC DE L'ASSOMPTION**

La MRC de L'Assomption étant située en banlieue de Montréal, en plus de concentrer plus du quart de la population de Lanaudière, on peut qualifier de périurbaine une partie de son agriculture. Cette dernière devrait se tourner résolument vers son marché environnant, qui est urbain.

Les productions végétales dominent le paysage économique agricole, et ce, même si trois des cinq premières productions en valeur de production sont des productions animales.

Par ordre d'importance économique, ces cinq productions sont : production laitière, productions céréalières, production de légumes frais, production porcine et production avicole.

La production agricole de la MRC de L'Assomption est caractérisée par la diversité de ses productions, le grand nombre de petites entreprises en production de légumes et la présence des grandes productions animales conventionnelles (laitière, porcine, et avicole).

### **2.1 L'AGRICULTURE DANS LA MRC DE L'ASSOMPTION**

Plus de 9 % de la zone agricole de Lanaudière se trouve dans la MRC de L'Assomption.

**Tableau 8 - Classement des sols**

<i>Classement ARDA</i>	<i>Zone verte</i>	<i>%</i>	<i>Zone urbaine</i>	<i>%</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>
<i>2</i>	<i>11 490</i>	<i>58</i>	<i>6 000</i>	<i>88</i>	<i>17 490</i>	<i>66</i>
<i>3</i>	<i>2 400</i>	<i>12</i>	<i>200</i>	<i>3</i>	<i>2 600</i>	<i>10</i>
<i>4</i>	<i>4 523</i>	<i>23</i>	<i>477</i>	<i>7</i>	<i>5 000</i>	<i>19</i>
<i>5</i>			<i>116</i>	<i>2</i>	<i>116</i>	
<i>7</i>	<i>10</i>				<i>10</i>	
<i>0</i>	<i>1 300</i>	<i>7</i>			<i>1 300</i>	<i>5</i>
<i>Non classé</i>						
<i>Total</i>	<i>19 723</i>		<i>6 793</i>		<i>26 516</i>	

Source : ARDA

Une superficie de 6 000 hectares de sols de classe 2 est dans la zone urbaine, soit 34 %. La superficie totale de sols de classe 2 est de 17 490 hectares et elle compte pour 19 % des sols de classe 2 de la région. Il faut noter qu'à l'échelle du Québec, les sols de classe 2 sont relativement rares.

#### A. LE NOMBRE D'EXPLOITATIONS

Le nombre d'exploitations a augmenté de 3 % dans la MRC de L'Assomption. Elle va donc à contre-courant et ne suit pas la tendance provinciale (-10,8 %) et régionale (-9,6 %) à la baisse. L'augmentation a été de 3 %. Les entreprises agricoles de la MRC comptent pour 10 % du total de Lanaudière (tableau 9 et figure 5).

Tableau 9 - Évolution du nombre d'exploitations agricoles - MRC de L'Assomption

	<i>Exploitations</i>		
	<i>1995</i>	<i>1997</i>	<i>Variation (%)</i>
<i>D'Autray</i>	<i>549</i>	<i>493</i>	<i>-10</i>
<i>Joliette</i>	<i>342</i>	<i>298</i>	<i>-13</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>191</i>	<i>197</i>	<i>+3</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>133</i>	<i>123</i>	<i>-7,5</i>
<i>Matawinie</i>	<i>259</i>	<i>217</i>	<i>-16,2</i>
<i>Montcalm</i>	<i>586</i>	<i>535</i>	<i>-9,2</i>
<i>Lanaudière</i>	<i>2 060</i>	<i>1 863</i>	<i>-9,6</i>
<i>Québec</i>	<i>35 403</i>	<i>31 597</i>	<i>-10,8</i>

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

#### B. LA SUPERFICIE

La superficie agricole exploitée de L'Assomption est de 14 124 hectares, soit 10 % de la superficie agricole de la région. La superficie moyenne par entreprise est de 72 hectares en 1997. Cette moyenne est comparable à la moyenne régionale.

En comparaison, la superficie moyenne par entreprise en 1995 était de 67 hectares pour L'Assomption versus 98 hectares pour la province.

**Tableau 10 - Superficie - MRC de L'Assomption**

	<i>Superficie (ha)</i>	
	<i>Superficie agricole</i>	<i>Superficie ferme</i>
<i>D'Autray</i>	<i>44 877</i>	<i>91</i>
<i>Joliette</i>	<i>22 250</i>	<i>75</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>14 124</i>	<i>72</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>6 977</i>	<i>57</i>
<i>Matawinie</i>	<i>13 187</i>	<i>61</i>
<i>Montcalm</i>	<i>38 261</i>	<i>72</i>
<i>Lanaudière</i>	<i>139 676</i>	<i>75</i>
<i>Province</i>	<i>3 186 556</i>	<i>105</i>

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

## 2.2 L'ÉCONOMIE AGRICOLE

### A. LE CAPITAL AGRICOLE

La valeur du capital agricole total (terres, bâtiments, machinerie et bétail) a augmenté de 24 % de 1991 à 1996, passant de 84 à 104 millions de dollars. Cette croissance est dans la moyenne régionale. La progression de la capitalisation agricole est associée en grande partie à une croissance des productions animales, qui requièrent des investissements considérables en bâtiments, machinerie et bétail. Une proportion de 10 % du capital agricole régional se trouve dans la MRC de L'Assomption.

Tableau 11 - Capital agricole - MRC de L'Assomption

	<b>Capital agricole (000 000 \$)</b>		
	<b>1991</b>	<b>1996</b>	<b>Variation (%)</b>
<i>D'Au-tray</i>	207	278	+35
<i>Joliette</i>	93	153	+64,5
<i>L'Assomption</i>	84	104	+24
<i>Les Moulins</i>	58,6	57,2	-2,4
<i>Matawinie</i>	94	119	+26,6
<i>Montcalm</i>	278	334	+20
<i>Lanaudière</i>	815	1 044	+21,5

Source : Statistique Canada, recensement 1991 et 1996

La valeur moyenne des fermes est passée de 415 000 \$ en 1991 à 544 000 \$ en 1996, une augmentation de 31 %. La valeur moyenne des entreprises de la MRC de L'Assomption est la deuxième plus élevée de la région après Montcalm. On peut encore y voir un effet de l'importance des productions animales, jumelée à une valeur plus élevée du fonds de terre.

Tableau 12 - Valeur moyenne des fermes - MRC de L'Assomption

	<b>Valeur moyenne des fermes (000 \$)</b>		
	<b>1991</b>	<b>1996</b>	<b>Variation (%)</b>
<i>D'Au-tray</i>	338	496	+47
<i>Joliette</i>	353	466	+32
<i>L'Assomption</i>	415	544	+31
<i>Les Moulins</i>	327	381	+17
<i>Matawinie</i>	308	430	+30
<i>Montcalm</i>	431	562	+30
<i>Lanaudière</i>	371	496	+34

Source : Statistique Canada, recensements 1991 et 1996

## **B. LE SALAIRE AGRICOLE**

Les salaires versés annuellement dans la MRC de L'Assomption étaient de 3,1 millions de dollars (1996) *versus* 2,1 millions de dollars en 1991, une augmentation de 32 %. Ce montant représente 7 % de la masse salariale agricole de Lanaudière.

**Tableau 13 - Salaires versés annuellement - MRC de L'Assomption**

	<i>Salaires versés annuellement (000 000 \$)</i>		
	<i>1991</i>	<i>1996</i>	<i>Variation (%)</i>
<i>D'Autray</i>	<i>10,5</i>	<i>10,2</i>	<i>-3</i>
<i>Joliette</i>	<i>5,0</i>	<i>9,2</i>	<i>+84</i>
<i>L'Assomption</i>	<i>2,1</i>	<i>3,1</i>	<i>+32</i>
<i>Les Moulins</i>	<i>1,3</i>	<i>1,4</i>	<i>+7</i>
<i>Matawinie</i>	<i>3,2</i>	<i>6,8</i>	<i>+112</i>
<i>Montcalm</i>	<i>9,1</i>	<i>11</i>	<i>+20</i>
<i>Lanaudière</i>	<i>31,3</i>	<i>41,7</i>	<i>+33</i>

Source : Statistique Canada, recensements 1991 et 1996

En 1997, la main-d'œuvre agricole est estimée à 837 personnes, dont 448 sont considérées comme faisant partie de la main-d'œuvre familiale (incluant le propriétaire)<sup>6</sup>.

## **C. LES REVENUS AGRICOLES DÉCLARÉS**

Les producteurs de la MRC de L'Assomption déclarent 7 % des revenus agricoles déclarés de Lanaudière. Les deux premières MRC de Lanaudière (D'Autray et Montcalm) comptent près de 55 % des 2 060 entreprises de la région et génèrent 58 % des revenus déclarés régionaux. On s'attend à ce que les deux indicateurs (pourcentage des revenus déclarés et pourcentage du nombre de producteurs) soient équivalents. Pour la MRC de L'Assomption 11 % des producteurs déclarent 7 % des revenus agricoles. On trouvera donc dans la MRC une bonne part de productions moins lucratives et des entreprises en général plus petites.

En moyenne, les entreprises de la MRC de L'Assomption génèrent moins de revenus par ferme que la moyenne des entreprises lanaudoises.

---

<sup>6</sup> Des données statistiques détaillées sur la main-d'œuvre agricole lanaudoise se trouvent dans la Partie I du document synthèse du Profil de l'industrie bioalimentaire de Lanaudière.

**Tableau 14 - Revenus déclarés - MRC de Lanaudière**

<b>REVENUS DÉCLARÉS - MRC DE LANAUDIÈRE</b>					
	<b>Revenus déclarés (000 000 \$)</b>	<b>Classement</b>	<b>% des producteurs</b>	<b>% des revenus</b>	<b>Revenus par ferme</b>
<i>D'Autray</i>	82,5	2	26,4	23,9	167 331
<i>Joliette</i>	53,5	4	16,0	15,5	179 555
<i>L'Assomption</i>	23,9	5	10,6	6,9	121 293
<i>Les Moulins</i>	11,0	6	6,6	3,2	89 421
<i>Matawinie</i>	56,4	3	11,6	16,4	261 640
<i>Montcalm</i>	117,7	1	28,7	34,1	220 039
<i>Lanaudière</i>	345				185 396

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

En résumé, l'agriculture de la MRC de L'Assomption dans Lanaudière, c'est 9 % de la zone agricole, 11 % des exploitations, 10 % de la superficie totale exploitée, 10 % du capital agricole, 7 % des salaires agricoles et 7 % des revenus agricoles déclarés.

## 2.3 LES PRODUCTIONS

### A. LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Tableau 15 - Principales utilisations des superficies exploitables - MRC de L'Assomption

Utilisation des superficies	Superficie		% régional	Classement des MRC/6	Nombre d'exploitations		% régional
	L'Assomption (ha)	Lanaudière (ha)			L'Assomption	Lanaudière	
Céréales et protéagineux	6 204	57 191	11	4	136	1 076	13
Fruits	27	228	12	4	9	72	13
Légumes	995	3 959	25	2	41	236	17
▪ carotte	171	1 188	14	2	13	76	17
▪ maïs sucré	424	809	52	1	18	65	28
▪ rutabaga	132	423	31	2	8	62	13
▪ chou	71	666	11	3	n. d.	90	
Pommes de terre	166	3 578	5	5	4	51	8
Fourrages et pâturage	4 378	39 650	11	5	115	1 011	11
Cultures abritées (m <sup>2</sup> )	28 292	206 817	14	4	18	152	12
▪ Fleurs annuelles (caissettes)	17 677	42 770	41	1	8	36	22
Horticulture ornementale							
▪ conteneur	2,4	37	6	4	***	***	15
▪ plein champ	11,2	1 115	1	6	4	57	7
Érablières (ent.)	21 800	563 420	4	5	13	264	5
Boisés	1 229	16 325	8	5	86	873	10
Friches	6	252	2	5	***	30	3

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

\*\*\* Nombre de producteurs inférieur à quatre

Les cinq premières productions végétales de la MRC de L'Assomption par ordre d'importance économique sont les suivantes : maïs-grain, tabac, soya, maïs sucré et carotte.

## B. LES PRODUCTIONS ANIMALES

Tableau 16 - Principales productions animales - MRC de L'Assomption

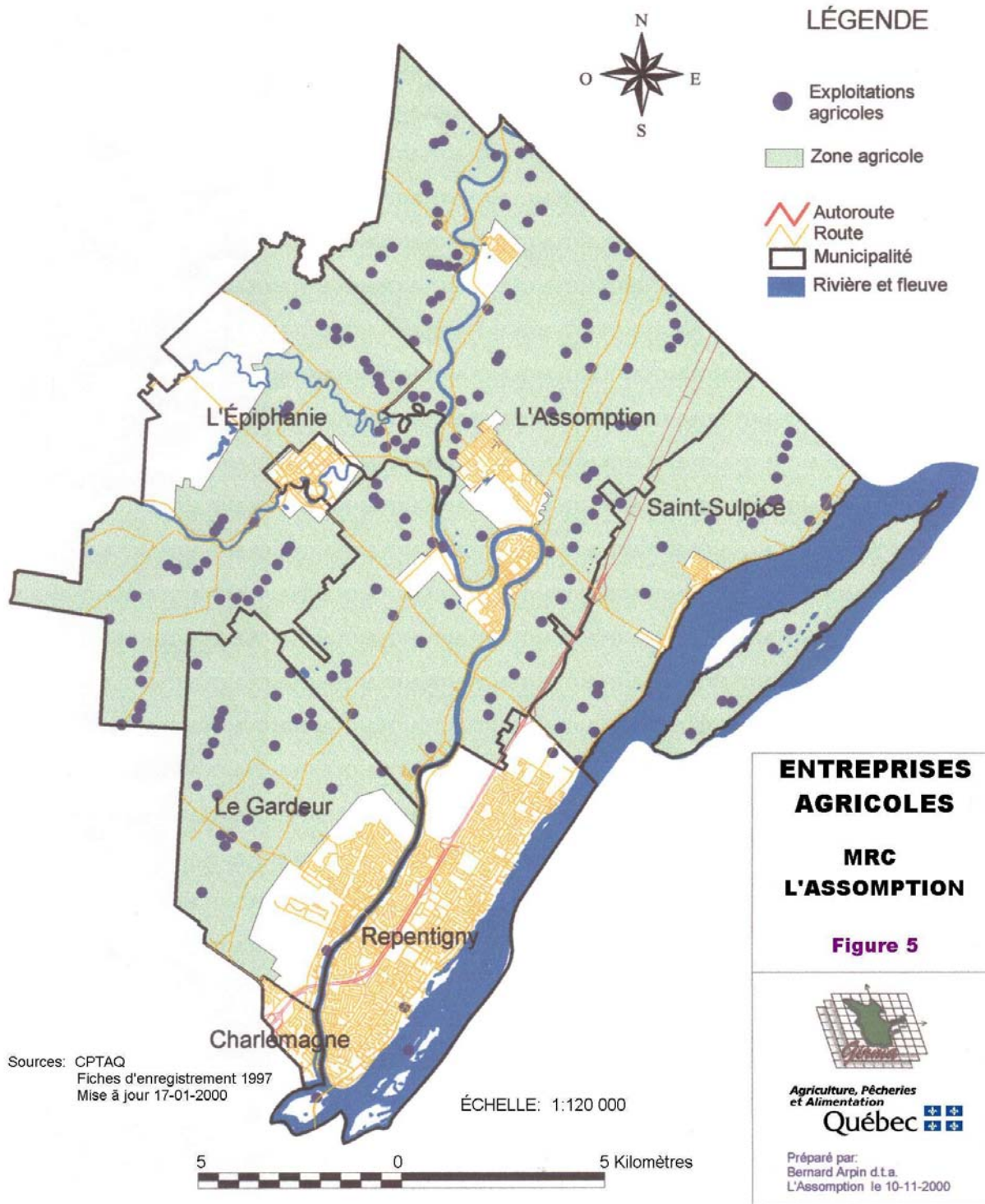
Production	Cheptel		% régional	Classement des MRC/6	Nombre d'exploitations		% régional
	L'Assomption (têtes)	Lanaudière (têtes)			L'Assomption	Lanaudière	
Vaches laitières	2 061	18 836	11	4	58	500	12
Vaches de boucherie	473	6 213	8	5	21	233	9
Porcs							
▪ truies	323	20 031	2	5	4	126	3
▪ engraissement	30 110	506 207	6	3	6	132	5
Ovins reproducteurs	781	4 204	19	3	6	44	14
Chèvres laitières	15	434	3	5	---	---	--
Chevaux	359	1 595	23	3	20	182	11
Poulets à griller	586 015	37 241 918	2	5	4	164	2
Pondeuses (consommation)	12 547	120 993	10	4	---	26	---

Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1995 et 1997 (mise à jour : 17-01-2000)

\*\*\* Nombre de producteurs inférieur à quatre

Les trois premières productions animales de la MRC de L'Assomption, par ordre d'importance économique, sont les suivantes : production laitière, porc à l'engraissement et poulet à griller.

**Figure 5** *Entreprises agricoles – MRC L'Assomption*



## **CHAPITRE 3 → LES PRODUCTIONS AGRICOLES**

### **3.1 LES TENDANCES**

#### **3.1.1 LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES**

**Tableau 17 - Exploitations et productions végétales**

	1995	1997	Variation	
<b>Maïs-grain</b>				
<i>Exploitations (n<sup>bre</sup>)</i>	---	66		<i>En décroissance</i>
<i>Superficies (ha)</i>	3 250	2 905	-10 %	
<b>Tabac</b>				
<i>Exploitations (n<sup>bre</sup>)</i>	5	4		<i>En consolidation</i>
<i>Superficies (ha)</i>	92,5	111	+20 %	
<b>Soya</b>				
<i>Exploitations (n<sup>bre</sup>)</i>	---	28		<i>En décroissance</i>
<i>Superficies (ha)</i>	1 518	1 420	-6 %	
<b>Légumes - total</b>				
<i>Exploitations (n<sup>bre</sup>)</i>	41	41		<i>Stable</i>
<i>Superficies (ha)</i>	924	995		
<b>Carotte</b>				
<i>Exploitations (n<sup>bre</sup>)</i>	12	13		<i>En croissance</i>
<i>Superficies (ha)</i>	141	171	+20 %	
<b>Rutabaga</b>				
<i>Exploitations (n<sup>bre</sup>)</i>	13	8		<i>En décroissance</i>
<i>Superficies (ha)</i>	145	132	-9 %	
<b>Maïs sucré</b>				
<i>Exploitations (n<sup>bre</sup>)</i>	20	18		<i>En croissance</i>
<i>Superficies (ha)</i>	249	424	+70 %	

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997

La MRC de L'Assomption occupe le premier rang de la production de maïs sucré (42 %) de Lanaudière. Cette culture a pris une grande importance dans la MRC de L'Assomption avec 43 % de la superficie en légumes de la MRC (424 hectares). Pour les productions de carotte, de rutabaga, de chou-fleur et de betterave, la MRC vient au second rang régional.

**Tableau 18 - Classement des productions horticoles de la MRC de L'Assomption**

<b><i>Culture</i></b>	<b><i>Superficie (ha)</i></b>	<b><i>Rang</i></b>	<b><i>% régional</i></b>
<b><i>Maïs sucré</i></b>	<b><i>424</i></b>	<b><i>1</i></b>	<b><i>52</i></b>
<b><i>Carotte</i></b>	<b><i>171</i></b>	<b><i>2</i></b>	<b><i>14</i></b>
<b><i>Rutabaga</i></b>	<b><i>132</i></b>	<b><i>2</i></b>	<b><i>31</i></b>
<b><i>Chou-fleur</i></b>	<b><i>29</i></b>	<b><i>2</i></b>	<b><i>27</i></b>
<b><i>Betterave</i></b>	<b><i>28</i></b>	<b><i>2</i></b>	<b><i>21</i></b>
<b><i>Céleri</i></b>	<b><i>20</i></b>	<b><i>1</i></b>	<b><i>57</i></b>
<b><i>Oignon</i></b>	<b><i>14</i></b>	<b><i>3</i></b>	<b><i>17</i></b>
<b><i>Laitue</i></b>	<b><i>13</i></b>	<b><i>2</i></b>	<b><i>30</i></b>
<b><i>Poireau</i></b>	<b><i>10</i></b>	<b><i>1</i></b>	<b><i>67</i></b>
<b><i>Tomate</i></b>	<b><i>6</i></b>	<b><i>1</i></b>	<b><i>60</i></b>
<b><i>Citrouille</i></b>	<b><i>6</i></b>	<b><i>2</i></b>	<b><i>25</i></b>
<b><i>Échalote</i></b>	<b><i>5</i></b>	<b><i>1</i></b>	<b><i>93</i></b>
<b><i>Concombre</i></b>	<b><i>3</i></b>	<b><i>2</i></b>	<b><i>22</i></b>

*Source : MAPAQ, Fiches d'enregistrement 1997 (mise à jour : 17-01-2000)*

Le maïs-grain compte pour 2 905 hectares, soit 10 % des superficies régionales et 11 % des producteurs. La MRC de L'Assomption est la troisième en importance pour sa production de tabac, après les MRC de Joliette et de D'Autray. Le soya représente 1 420 hectares sur une superficie régionale de plus de 12 719 hectares, soit 11 % des superficies régionales et 8 % des producteurs. Les superficies cultivées sont plus grandes que la moyenne régionale.

Les superficies en grande culture cultivées par les producteurs de L'Assomption seraient en décroissance. En pratique, le phénomène de location complique l'interprétation des données : 4 811 hectares sont en location, dont 24 % par des exploitants de l'extérieur de la MRC. Ces superficies sont soustraites des superficies de L'Assomption et ajoutées aux superficies des autres MRC.

Il faut retenir également que la MRC de L'Assomption occupe le premier rang de la production et de fleurs annuelles en caissettes (52 %) de Lanaudière.

### 3.1.2 LES PRODUCTIONS ANIMALES

#### A. LA PRODUCTION LAITIÈRE

Tableau 19 - Production laitière - MRC de L'Assomption

	1995	1997	Variation	
Nombre de producteurs	63	58	-8 %	En décroissance
Vaches (têtes)	2 326	2 061	-11 %	En décroissance
Production (000 000 litres)	11,5	15,3	+33 %	

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997 et BSQ

Le nombre d'exploitations et de vaches suit la tendance régionale et provinciale à la baisse. Malgré l'importante diminution du nombre de vaches, les entreprises laitières de L'Assomption ont une taille comparable à celles de Lanaudière. Malgré ces diminutions, la production a augmenté. La production laitière s'est consolidée dans la MRC de L'Assomption.

Tableau 20 - Structure des fermes en production laitière 1997

Nombre (vaches)	D'Autray		L'Assomption		Joliette		Matawinie		Montcalm		Les Moulins		Lanaudière	
	Prod	%	Prod	%	Prod	%	Prod	%	Prod	%	Prod	%	Prod	%
0-24	25	14,7	11	19,0	12	13,6	2	4,9	21	17,2	3	14,3	74	14,8
25-60	139	81,8	45	77,6	70	79,5	38	92,7	87	71,3	17	81,0	396	79,2
61-120	5	2,9	2	3,4	6	6,8	1	2,4	14	11,5	1	4,8	29	5,8
121 et plus	1	0,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,2
<b>Total</b>	<b>170</b>		<b>58</b>		<b>88</b>		<b>41</b>		<b>122</b>		<b>21</b>		<b>500</b>	

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997 (mise à jour : janvier 2000)

Le tableau sur la structure des fermes confirme que la situation des MRC ne diffère pas de la réalité régionale. La majorité des entreprises se trouvent dans la catégorie 25-60 vaches. On trouve très peu de grandes et de petites entreprises.

Le problème de la production laitière de Lanaudière en est un de productivité et non de structure, comme le laissent croire les revenus déclarés par les fermes laitières. Si, au problème de productivité, on ajoute une problématique de prix de quota très élevé, on peut anticiper une diminution du nombre de producteurs et du volume de production à moyen terme. La croissance de la production laitière est limitée principalement par le prix du quota.

Les producteurs de la MRC de L'Assomption sont parmi ceux qui participent le moins au contrôle laitier (52 % versus 60 % pour la région et 74 % pour la province). Pour plus d'information sur la production laitière, voir la partie II du document synthèse.

## B. PRODUCTION PORCINE

Tableau 21 - Exploitations porcines et porcs en inventaire

	1995				1997			
	Déclarants		Têtes		Déclarants		Têtes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Truies</i>	4	3	295	1	4	3	323	2
<i>Engraissement</i>	5	4	22 438	5	6	5	30 110	6

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1995 et 1997

### MATERNITÉ

Le nombre de producteurs n'a pas changé dans L'Assomption de 1995 à 1997. Par ailleurs, le nombre de truies a augmenté (+9 %). Les maternités de L'Assomption sont en moyenne beaucoup plus petites que dans la région (81 truies *versus* 159). La production de porcelets de L'Assomption représente 2 % de la production régionale.

### ENGRAISSEMENT

De 1994 à 1997, le nombre de producteurs et la production de porcs à l'engraissement ont légèrement augmenté dans L'Assomption, même si la production porcine de L'Assomption était freinée par le moratoire sur la production porcine. Les entreprises ont connu une expansion.

La production par entreprise des élevages de L'Assomption est nettement plus importante que la moyenne régionale (5 018 *versus* 3 770 porcs produits par année). L'engraissement de la MRC de L'Assomption compte pour 6 % de la production régionale.

La croissance de la production porcine est limitée par le zonage de la production. La mauvaise réputation environnementale de la production est un frein important.

### C. POULETS À GRILLER

**Tableau 22 - Exploitations - Poulets à griller et production annuelle**

<i>Poulets à griller</i>	<i>1995</i>				<i>1997</i>			
	<i>Déclarants</i>		<i>Production annuelle (têtes)</i>		<i>Déclarants</i>		<i>Production annuelle (têtes)</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
<i>Lanaudière (% prov.)</i>	<i>171</i>	<i>24</i>	<i>28 873 610</i>	<i>23</i>	<i>164</i>	<i>25</i>	<i>37 241 918</i>	<i>28</i>
<i>L'Assomption (% régional)</i>	<i>***</i>	<i>1,7</i>	<i>564 000</i>	<i>1,9</i>	<i>***</i>	<i>2</i>	<i>586 015</i>	<i>1,6</i>

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1995 et 1997

La production de poulets à griller est stable. Les entreprises sont beaucoup plus petites que la moyenne des entreprises de Lanaudière.

### D. PRODUCTION BOVINE

**Tableau 23 - Exploitations et productions bovines**

	<i>1995</i>	<i>1997</i>	<i>Variation</i>	
<i>Vaches de boucherie</i>				
<i>Nombre de producteurs</i>	<i>20</i>	<i>21</i>		
<i>Vaches (têtes)</i>	<i>453</i>	<i>473</i>	<i>+4 %</i>	<i>Stable</i>
<i>Semi-finition</i>				
<i>Nombre de producteurs</i>	<i>5</i>	<i>5</i>		
<i>Bovins semi-finition (têtes)</i>	<i>73</i>	<i>37</i>		<i>En décroissance</i>
<i>Bovins finition (têtes)</i>				
<i>Nombre de producteurs</i>	<i>9</i>	<i>6</i>		
<i>Bovins finition (têtes)</i>	<i>78</i>	<i>88</i>		
<i>Veaux lourds</i>				
<i>Nombre de producteurs</i>	<i>---</i>	<i>---</i>		
<i>Veaux lourds</i>	<i>46</i>	<i>69</i>		

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997

Le nombre de producteurs change peu et le nombre de vaches de boucherie a légèrement augmenté. La MRC de L'Assomption compte 9 % des producteurs et 8 % des vaches. Les trois plus importantes entreprises vaches-veaux ont 43 % des vaches. Les troupeaux sont très petits. On qualifie de moyen un élevage vache-veau de 50 vaches. La moyenne de la MRC de L'Assomption est de 23 vaches. Il s'agit donc d'une production secondaire pour la majorité des éleveurs.

## E. PRODUCTION ÉQUINE

Tableau 24 - Exploitations et production chevaline

	1995	1997	Variation (%)	
<i>Nombre de producteurs</i>	27	20	-26	<i>En diminution</i>
<i>Total cheptel (têtes)</i>	335	359		<i>Stable</i>

Source : Direction de l'analyse et de l'information économiques, MAPAQ, 1997

Le nombre d'éleveurs de chevaux et le cheptel chevalin ont diminué. Cependant, ces statistiques sont trompeuses puisque l'enregistrement des producteurs en 1997 ne considérait plus comme des revenus agricoles la vente de semence, les pensions de chevaux et la production de fourrage et de céréales consommées à la ferme.

La proximité de Montréal favorise la MRC de L'Assomption pour l'implantation de centres équestres et la demande avantage les centres munis d'un manège intérieur.

La MRC de L'Assomption exploite 22 % du cheptel régional de chevaux avec 11 % du nombre d'entreprises lanaudoises.

### ***Mise en valeur***

#### *Possibilités et hypothèses de développement à considérer*

*Diversification des entreprises existantes.*

*Développement de l'agrotourisme.*

*Développement de la transformation à la ferme et à l'échelle industrielle.*

*Développement de la mise en marché directe à la ferme.*

*Développement des productions en serre.*

#### *Conditions*

*L'implication des acteurs locaux est impérative. L'encadrement, la planification et le suivi technique doivent se faire sur une base locale par des intervenants locaux.*

## a) L'ENVIRONNEMENT

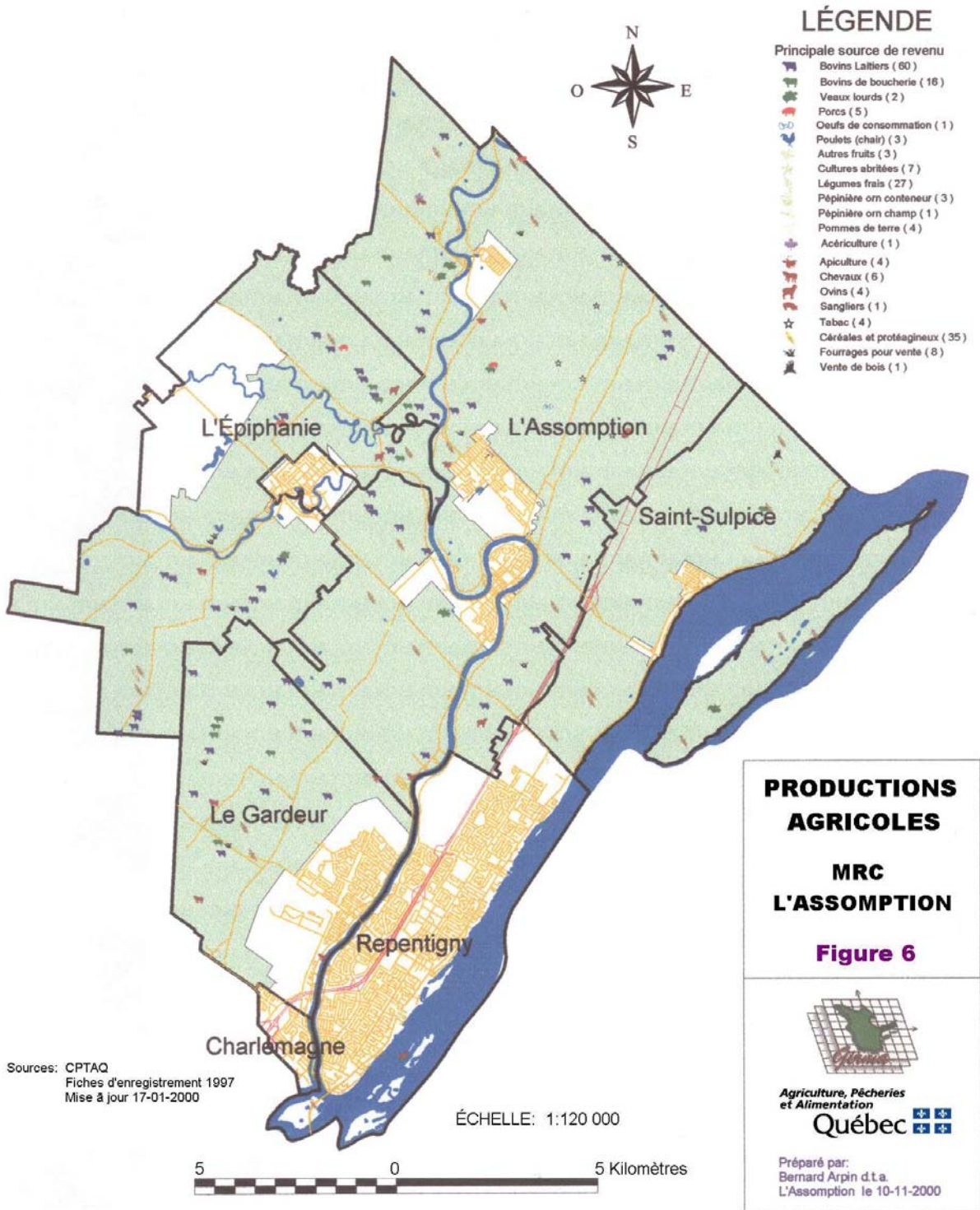
Comme pour l'ensemble des MRC de la région de Lanaudière, la question environnementale est l'enjeu le plus important. Étant située à l'embouchure des rivières L'Achigan, Saint-Esprit et L'Assomption, la MRC de L'Assomption concentre l'ensemble des impacts environnementaux des activités polluantes en amont.

L'agriculture évolue rapidement et connaît des changements structurels importants. Les enjeux économiques sont de taille. La problématique environnementale a été résumée dans les cinq grands thèmes suivants :

- ✓ La contamination des eaux de surface et souterraines;
- ✓ L'érosion des sols;
- ✓ L'entreposage des fumiers;
- ✓ La surfertilisation;
- ✓ La concentration des élevages sans sols.

Elle a été traitée en détail dans la partie II du document synthèse.

**Figure 6 Productions agricoles – MRC L'Assomption**



## **CHAPITRE 4 → LA TRANSFORMATION, LA DISTRIBUTION ET LA RESTAURATION – ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION**

En 2000, la MRC de L'Assomption comptait quinze (12 %) entreprises de transformation (érable, boulangerie, viande, produits laitiers, boissons, confiserie, conserverie, biscuiterie et autres).

Compte tenu de la localisation de la MRC de L'Assomption à proximité d'un grand bassin de consommateurs, les secteurs secondaires et tertiaires devraient être dominants, ce qui n'est pas le cas. La MRC est dans la moyenne régionale. On dénombrait également 138 entreprises de distribution (commerces de gros, entrepôts et épicerie) et 229 entreprises de restauration (restaurants, cabanes à sucre). Ce nombre est en relation avec l'importance de la population.

### **4.1 LES FORCES**

- ✓ La proximité du marché de Montréal et de Lanaudière;
- ✓ Bassin de clientèle important;
- ✓ 74 % du territoire de la MRC est zoné agricole;
- ✓ Zone agricole homogène et continue;
- ✓ Un réseau routier bien développé;
- ✓ Le potentiel de sol est élevé dans la MRC (70 % de la zone agricole est classée 2 ou 3);
- ✓ Conditions climatiques très favorables à une grande variété de productions;
- ✓ Diversité de productions;
- ✓ Hausse du nombre de producteurs, surtout dans les plus petites productions;
- ✓ Concertation existante entre le Comité consultatif agricole et la MRC;
- ✓ Bon voisinage entre le milieu agricole et le milieu urbain;
- ✓ Taux d'occupation de la zone à la hausse;
- ✓ Présence d'option agricole en horticulture de niveau collégial sur le territoire de la MRC.

## 4.2 LES FAIBLESSES

- ✓ Depuis 1986, la zone agricole de L'Assomption a perdu 2 255 hectares de sa zone originale (17 % des pertes territoriales régionales);
- ✓ Densité de population la deuxième plus élevée de la région (4,0 personnes/hectare);
- ✓ 34 % des sols classés 2 sont en zone blanche;
- ✓ Forte pression urbaine, forte présence de la zone blanche qui représente 26% du territoire de la MRC de L'Assomption;
- ✓ Absence de planification stratégique de la zone agricole;
- ✓ Plus du tiers de la superficie zonée agricole est présentement sous location;
- ✓ Structure de transformation industrielle et artisanale minime;
- ✓ La proportion de terres louées par des producteurs d'autres MRC est élevée;
- ✓ La protection de l'environnement est peu intégrée dans la gestion des entreprises;
- ✓ Difficulté croissante pour les jeunes d'acquérir le capital d'investissement initial pour démarrer. Les conditions d'établissement sont peu adaptées;
- ✓ La valeur des fermes est très élevée;
- ✓ Les revenus déclarés par les entreprises agricoles sont plus faibles que la moyenne lanadoise;
- ✓ Les activités agricoles sont concentrées dans les productions traditionnelles. Il y a peu d'innovation;
- ✓ La promotion des produits bioalimentaires locaux est minime;
- ✓ Les salaires de la main-d'œuvre agricole sont inférieurs à ceux de l'industrie.

### 4.3 LES DÉFIS

*1 - La conservation des ressources et la protection de l'environnement :*

- ✓ La conservation des ressources et la protection de l'environnement sont une problématique qui touche toutes les MRC.

*2 - L'innovation et le transfert technologiques ainsi que le développement de la capacité concurrentielle des entreprises :*

- ✓ Les défis touchant l'innovation et le transfert technologiques sont traités sur une base de production.

*3 - La résolution des problématiques ciblées :*

- ✓ Concertation résident non producteur en zone agricole et producteur;
- ✓ Manque de relève agricole;
- ✓ Diversification des productions;
- ✓ Développement de la transformation locale;
- ✓ Patrimoine paysager à valoriser;
- ✓ Étudier à fond le phénomène de la location des terres;
- ✓ Améliorer l'encadrement et les conditions d'établissement de la relève agricole;
- ✓ Envisager une planification particulière de la zone agricole de la MRC afin de consolider les avoirs territoriaux et organiser la mise en valeur de la zone;
- ✓ Désigner le porteur du dossier du développement bioalimentaire dans la MRC de L'Assomption.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Fiches d'enregistrement des producteurs agricoles, 1995, 1997 et 2000.*

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil des exploitations agricoles édition 1995*, Québec, 1997, 91 p.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. *Profil des exploitations agricoles en 1997*, Québec, 2000, 125 p.

## **SITES INTERNET**

Institut de la statistique du Québec, [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca).

Ministère des Affaires Municipales et de la Métropole,  
<http://www.mam.gouv.qc.ca/mamm.html>.



Photo : CDBL, Christian Rivest

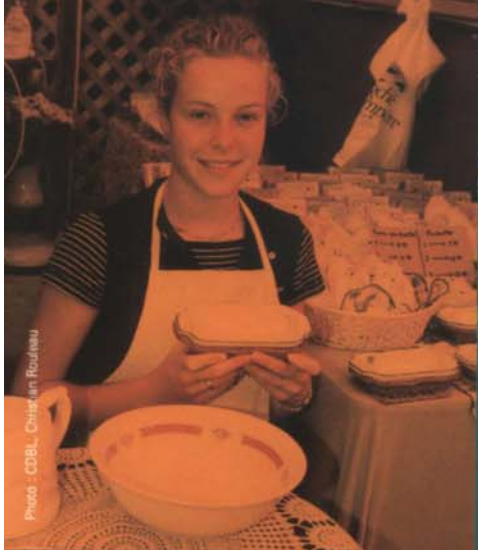


Photo : CDBL, Christian Rivest

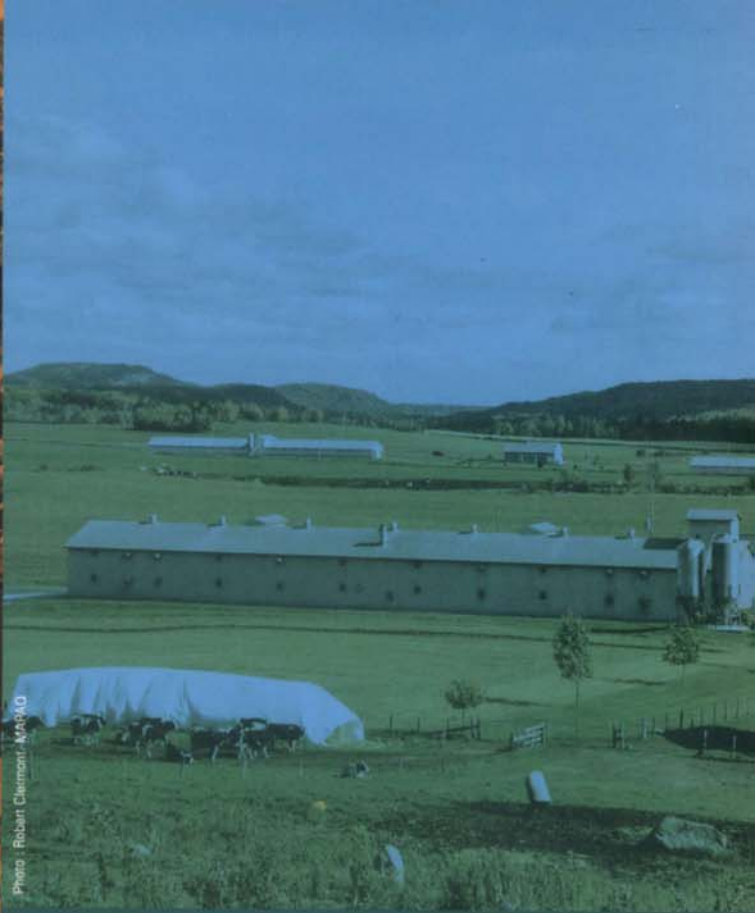


Photo : Robart Clément, MAPAQ



Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière

Agriculture, Pêcheries et Alimentation



01-0122

Photo : Xavier Bernart, MAPAQ